

Les diacres ?

Ils sont « anciens » dans l'Église et pourtant tellement « jeunes »...

Dès les premiers temps de l'Église, les Apôtres choisissent « *sept hommes remplis de l'Esprit Saint* » pour le partage des tâches et une plus grande attention aux besoins de la communauté, en particulier le « service des tables » qui est à la fois celui de la table eucharistique et celui du partage.

Au fil des années, les diacres sont des collaborateurs précieux pour les apôtres et leurs successeurs... Un texte des premiers siècles, la Didascalie, définit alors avec bonheur ce que sont les diacres : « *l'oreille, la bouche, le cœur, l'âme de l'Évêque avec lequel ils ne font qu'un* » : *l'oreille* car ils lui font part du besoin des humbles ; *la bouche* car ils transmettent les messages de l'Évêque et enseignent avec lui la Parole de Dieu ; *le cœur* car ils subviennent aux besoins des pauvres, des malades... ; *l'âme* enfin car ils sont la conscience des Églises, veillant à ce que chacun ait sa place, sa part, ses responsabilités.

Mais, progressivement, au fur et à mesure que la chrétienté croît et que les baptêmes d'adultes disparaissent, le ministère diaconal comme « service permanent » disparaît...

C'est au cours du Concile Vatican II que le 24 novembre 1964, les pères conciliaires déclarent que « *le diaconat pourra être rétabli comme un degré propre et permanent de la hiérarchie* », laissant le soin aux Églises locales d'en fixer les modalités. Il était également dit : « *On imposera les mains aux diacres, non pas en vue du sacerdoce mais en vue du service.* »

Qui sont les diacres ?

Ils sont plus de 32000 dans le monde, 8000 en Europe et 2000 en France.

Dans le diocèse de Nantes (Loire-Atlantique), le premier diacre a été ordonné il y a 27 ans. Aujourd'hui, ils sont 41 en mission dans le diocèse. Âgés de 82 à 45 ans, ils sont retraités ou en activité professionnelle. Majoritairement de milieu urbain, les professions sont tout aussi variées : enseignant, ouvrier agricole, cadre, employé, profession libérale, ouvrier, etc. Les diacres du diocèse sont tous mariés ; un certain nombre d'entre eux sont déjà grands-parents.

Que font les diacres ?

Ils sont tout d'abord là où la vie les a placés : dans leur milieu familial avec femme et enfants, dans leurs activités professionnelles, dans la vie syndicale ou associative... car l'ordination ne change rien à tout cela...

Ils sont « *envoyés comme diacres dans tout ce tissu humain* » où, comme le soulignait le Pape Jean-Paul II lors de la rencontre avec les évêques des provinces de Toulouse et Montpellier « *J'apprécie la mission qu'ils remplissent car ils sont parfois au contact des milieux très éloignés de l'Église; ils sont reconnus par leurs frères en raison de leurs compétences professionnelles et de leur proximité fraternelle avec les personnes et la culture dans laquelle elles sont immergées* ». Alors, c'est certain, dans ce tissu de vie qui est le leur, les diacres ont plutôt à « *être qu'à faire* »... Et parfois, au fil des

rencontres, au terme d'un cheminement confiant, la question du « *Pourquoi fais-tu cela ?* » se pose... et entraîne parfois sur les chemins d'un dialogue « *dans la vérité* » et de la demande d'un signe religieux comme le baptême, le mariage... ou la sépulture chrétienne !



Quels sont les services des diacres ?

Diacres ordonnés, ils sont au milieu du monde « *témoins du Christ serviteur* ». Ce service des diacres s'appuie sur une triple dimension : charité – parole - liturgie.

Le service de la charité : les diacres, envoyés au coeur du monde, doivent avoir une attention toute particulière pour ceux qui sont les blessés de la vie, les exclus, les sans-droits... Ce service s'exerce avec tous ceux qui portent ce souci de l'homme dans les associations non confessionnelles (restos du coeur, la Banque alimentaire...) ou religieuses (Secours catholique, CCFD ...). Certains diacres reçoivent comme mission de veiller à la réflexion et à la coordination de la solidarité dans leur paroisse... Mais la charité, se joue à tout instant et, comme beaucoup, les diacres sont appelés à répondre en toute discrétion - au nom même du Christ - à des appels qui les dépassent...

Le service de la Parole : comme d'autres, les diacres sont au service de la « Parole - Bonne-Nouvelle ». Les mots que leur dit l'Évêque au moment de l'ordination « *Recevez l'Évangile du Christ que vous avez mission d'annoncer. Soyez attentif à croire à la Parole que vous lirez, à enseigner ce que vous avez cru, à vivre ce que vous aurez enseigné* » donnent tout le sens à ce service de la Parole qui est le leur : une parole à annoncer et une parole à vivre ! Ce service s'exerce, bien entendu, dans la prédication, il se développe dans la catéchèse et l'initiation chrétienne, il prend sa mesure également lors de rencontres de préparation au mariage ou au baptême... Chacun, selon son charisme et ses possibilités, le met en oeuvre de manière à « *rendre proche la Parole de Dieu* ».

Le service de la liturgie : c'est certainement là la partie la plus visible du service diaconal... Le diacre « *ministre du seuil* » est celui qui accueille, qui annonce la Parole de Dieu, qui reçoit les offrandes et les présente au prêtre, qui invite à la paix et au partage... et qui finalement « *renvoie* » vers le monde... Le service de la liturgie se déploie également dans la célébration des sacrements de baptême ou de mariage et quelquefois dans la présidence des funérailles... Il trouve aussi sa place dans le service de la prière pour l'Église et pour le monde...

Diacres pour que tous soient « au service »

Peut-on oublier les termes de la didascalie : « *Veiller à ce que chacun ait sa place, sa part, ses responsabilités* ». Le diacre un homme parmi les hommes, présent au monde et inséré dans une communauté chrétienne, n'est pas ordonné pour « *prendre la place* »... Sa mission première est que chacun « *trouve sa place* » pour que tous vivent les trois dimensions de leur appartenance chrétienne : « *Vivre - Croire - Célébrer* »... seulement, il pourra dire « *Mission accomplie !* »

Visages de diacres (témoignages recueillis dans plusieurs communautés)

Serviteur des hommes au milieu des hommes...

Il est à l'écoute des plus pauvres : les démunis, les exclus, les "paumés" de la vie. Il partage les problèmes de tous ceux qu'il rencontre dans son milieu de vie, à travers ses engagements tant sociaux, politiques que d'Église même.

Il fait partie de l'équipe pastorale et apporte souvent un regard autre, une ouverture vers la vie au plus près des gens, notamment de tous ceux qui sont au seuil de l'Église... avec leurs doutes, leurs interrogations, leurs attentes, leurs souhaits. Il "humanise" notre Église...

Plus un laïc qu'un prêtre...

Pour nous le diacre est plus identifié à un laïc qu'à un clerc. Le fait d'être marié et de vivre dans la commune lui donne l'image d'un personnage bien intégré, à l'instar du prêtre, moins impliqué



dans la vie de la cité de par son statut qui le met à l'écart de la vie des gens.

L'identification au diaconat, ministère ordonné, n'apparaît pour la grande majorité des gens que lors des cérémonies à l'église.

La perception actuelle des différents intervenants (diacres, laïcs consacrés, missionnés...) dans l'Église devient floue. Le diaconat ne doit pas être perçu comme un recours à l'absence prévisible de prêtres sur les paroisses.

Des chrétiens, signes et serviteurs...

Ce que nous percevons du diaconat... C'est bien ce que les diacres sont, plus que ce qu'ils font, qui nous permet de répondre.

- *Des chrétiens signes et serviteurs de la responsabilité commune qui débrident une vision étroite d'une Église "Prêtres - laïcs", des facteurs d'éveil et de mise en marche des laïcs mais aussi des facteurs d'évolution du ministère des prêtres (prêtre = aussi service).*
- *Ils sont des serviteurs de la Parole et, par leur service, ils permettent des homélies renouvelées et parfois plus "crédibles" !*

Il est des nôtres...

Le diaconat est la manifestation de la richesse et de la diversité de l'Église.

Le diacre est un autre témoin ordonné et il est la preuve que des laïcs peuvent accéder à une mission qui complète celle des prêtres. Il est issu directement d'une communauté paroissiale, il est des nôtres. Le diacre apporte un plus dans son action auprès des futurs mariés, des parents de futurs baptisés, dans les homélies car il a derrière lui une expérience de terrain qui le rend plus proche et plus concret et en même temps il aide et conseille les chrétiens à la lumière de La Bonne Nouvelle.



Sur notre paroisse

Marc Trégouët a été ordonné diacre permanent par Monseigneur Emile Marcus, le 9 juin 1990 à Sainte-Luce.

Patrick Javanaud a été ordonné diacre permanent par Monseigneur Georges Soubrier, le 14 juin 2008 à Sainte-Luce.

Patrick Douez a été admis à cheminer en vue du diaconat par Monseigneur Georges Soubrier, le 1^{er} mars 2009 à Sainte-Luce.